



Madame la Conseillère Départementale, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

3,5% ! 3,5% soit moins que la hausse pourtant bien insuffisante des minimas sociaux, mais surtout bien moins que l'inflation, chiffrée aux alentours de 5,5% pour le moment mais qui devrait prochainement atteindre les 7%. 3,5% c'est l'augmentation du point d'indice que propose la majorité gouvernementale avec des airs de grands seigneurs entérinant le fait que les agent·es de la Fonction Publique dont le pouvoir d'achat ne cesse de baisser depuis bientôt 15 ans vont continuer à perdre de l'argent. Et ils osent, indécence ultime, appeler cela une revalorisation. Non, M. le ministre de l'Éducation Nationale, 1400€ + 3,5% ne font pas et ne feront jamais les 2000€ que vous promettez aux professeurs des écoles en début de carrière. Sont-ce ces difficultés que vous avez avec les mathématiques qui vous font poursuivre le crédo de votre

prédécesseur sur ce que vous appelez les fondamentaux ?

On voit bien en tout cas que rien n'est fait et que rien ne le sera pour contrer l'effondrement de l'attractivité de nos métiers dont nous ne faisons que commencer à payer le prix. Notre Académie, possiblement moins touchée que d'autres, n'en est pas indemne puisqu'au concours de recrutement de professeurs des écoles, seuls 166 des 172 postes offerts ont pu être pourvu. Et quelle leçon en a été tirée ? Aucune puisque les 6 postes manquants le seront en pratiquant ce qui n'est ni plus ni moins que de la maltraitance institutionnelle envers les personnes du concours qui étaient en tête de la liste complémentaire. A moins que cette instance le souhaite, je propose néanmoins de ne pas rentrer dans les détails de l'analyse de cette situation qui ne relève pas directement de ses compétences.

Mais la question des moyens et du soutien aux services publics se pose aussi à notre échelle. En effet, après une pandémie de COVID-19 qui a impacté l'organisation des écoles ces trois dernières années scolaires, les brigades de remplacement, qui ont prouvé à quel point elles étaient indispensables à la continuité du service public, n'ont pratiquement pas pu être abondées. Dans notre département, de nombreux RASED vont devoir fonctionner de manière incomplète ou avec des personnels non formés, voire sans psychologue scolaire. Alors que va-t-il se passer ? Est-ce que, comme ce fut le cas ces dernières années, les psy-EN des secteurs voisins vont être sollicités pour parer aux urgences les plus apparentes ? Comme s'ils n'avaient pas assez à faire sur leurs secteurs. Des RASED incomplets avec des secteurs de 1800 élèves voire plus, ce n'est certainement pas comme cela que les conséquences de la crise sanitaire, encore bien perceptibles en particulier dans les milieux populaires, vont finir par se dissiper.

Alors qu'allons-nous faire ? Du job-dating ? Des expérimentations à la marseillaise qui dérèglent tout notre service public ? Des évaluations d'école pour mettre tout ce petit monde en concurrence et s'assurer que trop occupé·es à remplir des grilles d'objectifs et des indicateurs de performance, les enseignant·es n'auront plus la force de retisser ces collectifs de travail pourtant si indispensables à notre école républicaine ?

Alors bien sûr, nous allons entendre que notre département perd des élèves. Que malgré cela au lieu de rendre des postes nous en avons obtenu trois. Que le P/E progresse. Il serait intéressant de posséder un nouvel indicateur que, par son côté joueur que vous nous connaissez bien, la FSU appellerait le P/E déblanquérisé. A savoir le P/E des écoles dont on exclurait les classes dont les effectifs ont été obtenus non pas parce que nos instances le jugeait opportun mais parce que le ministère en a imposé le fonctionnement. Malheureusement, le temps passé dans nos permanences syndicales à échanger avec des personnels en souffrance ne nous a pas laissé le temps de mener à bien de calcul.

Ne nous y trompons pas. Pour la FSU il y a une satisfaction à voir que les politiques publiques reconnaissent enfin que les effectifs par classe peuvent avoir une incidence sur l'efficacité pédagogique de ce qui y est enseigné. Les GS-CP-CE1 à effectifs réduits en REP et à 24 ailleurs auraient pu être une bonne idée. Mais

voilà, les premiers ont été imposés avec de telles contraintes institutionnelles en matière de « bonnes pratiques » que toute efficacité de la réduction d'effectifs en a été gommée. Les seconds ont été imposés sans les moyens que cela aurait demandé et ont pour conséquence des classes de cycle 3 aux effectifs par endroits pléthoriques, et une impossibilité de répondre aux besoins départementaux, en matière de remplacement par exemple.

Pour faire bref, vous le constatez, il y a urgence à soutenir les écoles de notre département.

Il y aura également beaucoup de travail pour accompagner les équipes dans une année scolaire qui s'annonce compliquée puisque même si le ministère assure qu'il y aura bien un·e enseignant·e devant chaque classe à la rentrée, il est maintenant certain que cela ne sera pas le cas à l'échelle du pays, et il n'est même pas certain qu'un département comme le nôtre y parvienne.

Aussi pour ne pas ajouter de la confusion à une situation aussi complexe, la FSU souhaite vivement que les évolutions du projet de carte scolaire qui sera débattu ici aujourd'hui se prononce sur un nombre aussi restreint que possible d'évolutions par rapport au projet qui nous a été soumis en février. Une mesure de carte scolaire prononcée en juin, c'est pour les équipes réviser les organisations matérielles de l'école, revoir ce qui avait été prévu en achats de matériels, répartition des budgets, organisation des récréations, liens avec le périscolaire, reconstruction des projets communs, informations supplémentaires aux parents, préparation des élèves, sans compter les impacts psychologiques sur les collègues concerné·es. La FSU demande encore une fois, comme nous l'avons fait lors du CTSD, que ces instances supplémentaires de carte scolaire au mois de juin soient tout bonnement supprimées.

Merci de votre attention.